



**Identification du demandeur**

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance /\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/

Commune de résidence : \_\_\_\_\_

## DOSSIER DE DEMANDE DE COMPENSATION DU HANDICAP

(situations moins de 20 ans)

N° d'enregistrement du dossier :

Date de réception :

## INFORMATIONS A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRANSMETTRE VOTRE DOSSIER

### 1/ Liste des pièces obligatoires à joindre à toute demande :

- un certificat médical daté de moins de 3 mois (impérativement sous pli cacheté)
- une photocopie recto verso d'un justificatif d'identité de la personne handicapée et, le cas échéant, de son représentant légal (pièce d'identité en vigueur ou titre de séjour en cours de validité ou tout autre document d'autorisation de séjour en France)
- une photocopie d'un justificatif de domicile
- une attestation de jugement en protection juridique (le cas échéant)

### 2/ Liste des pièces complémentaires à joindre pour chacune des prestations :

#### - Allocation Education Enfant Handicapé (AEEH) et son complément

##### Lors d'une première demande ou d'un renouvellement

Pièces obligatoires

+

un relevé d'identité bancaire ou postal

Si vous êtes inscrit aux assedic

copie de la notification assedic

Si vous êtes déjà allocataire de la CAF ou MSA :

une déclaration de ressources CAF ou MSA

Si vous travaillez à temps partiel

joindre un justificatif de l'employeur précisant la quotité du temps de travail

- 80 %

- 50 %

Compléter et faire retour de l'annexe 1 (document vert)

#### - Demande relative à un parcours de scolarisation, de formation ou de soins en établissement ou service médico-social

Pièces obligatoires

Compléter et faire retour de l'annexe 2 (document bleu)

#### - Demande de cartes (invalidité - priorité - stationnement)

##### Lors d'une première demande ou d'un renouvellement

Pièces obligatoires +

2 photos d'identité (3.5cm \* 4.5 cm) en couleur, de face, visage découvert, récentes

\* inscrire impérativement au verso des 2 photos, votre nom, prénom et date de naissance

- **Demande de Prestation de Compensation du Handicap**

**Lors d'une première demande ou d'un renouvellement**

- Pièces obligatoires
- +
- relevé d'identité bancaire ou postal
- déclaration de ressources de l'année antérieure
- attestation d'emploi de tierce personne (le cas échéant)
- copie recto/verso du permis de conduire (uniquement pour l'aménagement du véhicule + poste de conduite)
- 2 devis pour les aides techniques, l'aménagement du domicile et du véhicule

- **Demande relative à l'emploi et à la formation professionnelle**

**Lors d'une première demande ou d'un renouvellement**

- Pièces obligatoires +
  - curriculum vitae
- Si vous êtes inscrit à Pôle Emploi (ex ANPE)
- copie de la carte Pôle Emploi

\*\*\*

**3/ Qui doit remplir ce dossier ?**

Le demandeur ou son représentant légal le cas échéant.

**N.B.** Ne pas omettre de dater et signer le formulaire à la page 8.

**4/ Le dossier doit il être envoyé à d'autres organismes ?**

**Non**, les services de la MDPH se chargent d'envoyer les copies nécessaires aux organismes partenaires.

**5/ Changement de situation**

Vous devez informer par écrit les services de la MDPH de tout changement de situation vous concernant.

**6/ Information sur la procédure simplifiée** (cf. rubrique K du formulaire de demande)

La modalité de la procédure simplifiée permet à la CDAPH de statuer sur les demandes de prestation sans votre participation.

Cette procédure privilégie un traitement plus rapide sans préjudice pour l'examen de vos droits.

- Faire une copie de votre dossier à conserver en justificatif de vos demandes.
- Les notifications de décisions vous concernant ont valeur de justificatifs pour prétendre à certains droits ou avantages. Vous devez garder la totalité de ces documents. Il ne sera pas délivré de duplicata.

## Circuit d'une demande à la MDPH 44

